



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°121/FECAFOOT/SG/SGA/2024

La Fédération Camerounaise de Football informe l'opinion publique nationale et internationale qu'en date du 26 Août 2024, elle a reçu de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) une correspondance dont l'objet évoque la situation conflictuelle entre l'instance Fédérale (FECAFOOT) et sa tutelle (MINSEP), laquelle perturbe le bon fonctionnement et l'organisation des activités de football, notamment en ce qui concerne les matchs internationaux.

La FIFA recommande à la FECAFOOT de collaborer et de travailler de manière sereine avec toutes les parties prenantes, dans le respect mutuel des compétences reconnues à chacune des entités, afin d'éviter que les actes posés par certaines parties ne soient compris comme une ingérence, susceptible d'entraîner des sanctions contre le Cameroun.

A cet égard, La FIFA prescrit une indépendance et une autonomie de la FECAFOOT dans la gestion des affaires sportives et organisationnelles, conformément à ses statuts.

La FECAFOOT remercie l'instance faitière pour l'intérêt qu'elle porte à la bonne marche du football Camerounais et prend acte de toutes ses recommandations, particulièrement celle relative à la révision en urgence de la Convention MINSEP/FECAFOOT du 05 février 2015.

Elle tient par ailleurs à rappeler qu'elle reste toujours dans l'attente de la bienveillante réaction du MINSEP pour la révision de ladite convention dans les plus brefs délais tel que préconisé par la FIFA et comme souhaité dans le courrier à lui adressé en date du 20 août 2024, auquel était annexé un projet de relecture.

La Fédération Camerounaise de Football s'engage comme de coutume, à travailler dans le strict respect des textes ainsi que les orientations contenues dans la correspondance susmentionnée et dont toute violation, de quelque nature que ce soit, exposerait le Cameroun à une suspension.

Fait à Yaoundé, le 03 Septembre 2024.

LE SECRETAIRE GENERAL

DIOUNANG Blaise

